



VILLE DE
CHAMPAGNE SUR OISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2024

Le seize octobre deux mille vingt-quatre, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Stéphane CARTEADO, Maire

Présents : M. Stéphane CARTEADO, M. Jean Jules MORTEO, M. Pascal VAUZELLE, Mme Ermelinda AMEAO, M. Didier VAUCHEL, Mme Audrey MAZUREK, M. Abdel BABACI, Mme Rolande REBYFFE, Mme Alexandra MARGUERITE, Mme Valérie COLAROSSO, M. Arnaud DUBOIS, Mme Marina LOOS, M. Nicolas LHERBIER, M. Thierry JOUE, M. Priam PUCA, M. Michel LAVENTURE, Mme Ilda FELICIDADE, Mme Astrid JOUANJEAN, Mme Corinne VASSEUR, M. Albert ALFANDARI, Mme Sophie LEVASSEUR, M. Christian MIGLIAVACCA Mme Christine VISINE.

Absents avant donné pouvoir :

Mme Stéphanie LAFINE pouvoir à Abdel BABACI
M. Fabien PIVETTE pouvoir à Jean Jules MORTEO
Mme Sophie MOUQUET pouvoir à Stéphane CARTEADO
M. Philippe SCHOEFFEL pouvoir à Sophie LEVASSEUR
Mme Nathalie JULIAT pouvoir à Sophie LEVASSEUR

Absente : Mme Nathalie CHABLE

Secrétaire de séance : M. Nicolas LHERBIER,

N°20241610-38 : Election d'un nouvel adjoint au Maire

Il est rappelé conformément à l'article L2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, **le(s) adjoint(s) sont choisis parmi les conseillers de même sexe que ceux auxquels ils sont appelés à succéder** et que l'élection des adjoints intervient par scrutin individuel et secret dans les mêmes conditions que pour celle du Maire (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT)

Monsieur le maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutin individuel et secret dans les mêmes conditions que pour celle du Maire.

Madame Rolande REBYFFE et Madame Sophie LEVASSEUR sont désignés assesseurs.

Il est procédé à l'élection du nouvel Adjoint

Sous la présidence de Monsieur Stéphane CARTEADO, Maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection du nouvel adjoint.

- a) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b) Nombre de votants (enveloppes déposées) : 28
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article. L 66 du code électoral) : 0
- d) Nombre de bulletins blancs : 1
- e) Nombre de suffrages exprimés (b-(c+d)) : 27
- f) Majorité absolue : (b 50% + 1) : 14

REÇU EN PREFECTURE

le 21/10/2024

Application agréée E-legalite.com


99_DE-095-219501343-20241017-20241610DEL

Nombre de suffrages obtenus par Madame Alexandra MARGUERITE : 27 (VINGT SEPT).

Madame Alexandra MARGUERITE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamée 2ème Adjointe, et a été immédiatement installée.

Pour extrait certifié conforme,
Champagne sur Oise, le 17 octobre 2024

Le Maire,

The image shows a circular official stamp of the Mayor of Champagne sur Oise. The stamp contains the text "MAIRIE DE CHAMPAGNE SUR OISE" and "95660 (Val d'Oise)". A handwritten signature in black ink is written over the stamp. To the right of the signature, the name "Stéphane CARTEADO" is printed.

Stéphane CARTEADO

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication »

REÇU EN PREFECTURE

le 21/10/2024

Application agréée E.legalite.com

99_DE-095-219501343-20241017-20241010DEL